



## Reprise des cours du LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025

### Accès gratuit à tous les cours jusqu'au 30 septembre

#### Dossier d'inscription

- Le bulletin d'inscription complété et signé.

Afin de vous tenir informé des événements de l'association, des absences des animateurs et autres... il est important de nous communiquer votre adresse mail et votre numéro de téléphone et si possible d'enregistrer notre adresse mail dans vos contacts pour éviter que nos mails soient considérés comme spams

Nous vous recommandons de vous abonner à notre page facebook ou instagram pour être informé rapidement :

[www.facebook.com/joiesetloisirs](http://www.facebook.com/joiesetloisirs) - instagram : joiesetloisirs51

- L'attestation du questionnaire de santé qui remplace le certificat médical, celui-ci n'est plus obligatoire. S'il y a une seule réponse oui à ce questionnaire vous devez fournir un certificat médical. En cas de doute n'hésitez pas à en parler à votre médecin.
- Le règlement : chèque ou espèces. Possibilité d'établir 3 chèques maximum qui seront encaissés le 15 octobre, le 15 janvier, le 15 mars, pour d'autres modalités nous consulter. Nous acceptons les chèques ANCV, COUPONS SPORT, Up Loisirs ( ex Actobi) , les Pass' Sport CAF.

**Dépôt du dossier** : durant les 2 premières semaines lors de la permanence du bureau du lundi au jeudi de 18h15 à 18h45, ou lors des cours à l'animateur ou un membre du bureau. Vous pouvez également le déposer dans la boîte aux lettres située devant l'école côté complexe, ou l'envoyer par la poste.

#### IMPORTANT

**Il est recommandé utiliser dans le gymnase des chaussures semelles blanches réservées à l'intérieur et adaptées à la pratique du sport.**

**Il est obligatoire d'utiliser une serviette personnelle avec les tapis et/ou les appuie-têtes et de respecter toutes les consignes sanitaires. Un tapis personnel est également une alternative.**

#### Pour tout renseignement

**Mail : [presidente@joiesetloisirs.com](mailto:presidente@joiesetloisirs.com) Tel : 06 22 93 80 24**

#### Protection des données

L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive...), mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et aux structures déconcentrées de la Fédération (CODEP et COREG) pour votre inscription et votre recensement en tant que licencié EPGV, ainsi qu'à GROUPEAMA pour l'assurance responsabilité civile et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : [contact@joiesetloisirs.com](mailto:contact@joiesetloisirs.com) ou un courrier à l'adresse de l'association.